

Nombre

de conseillers en exercice	7
de présents	7
de votants	7

N° 04//2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 21 mars 2026**

OBJET : ELECTION DU MAIRE

L'an deux mille vingt-six et le vingt et un mars à neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : Eric MALHERBE, Valérie CHAYLA, Urbain VIGIER, Jacques THIOT, Nicolas PERRET, Lucile CHAIDRON, Magali AUREL,

Etaient Absents :

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Nicolas PERRET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 7
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 7
- majorité absolue : 4

Ont obtenu :

- M. MALHERBE Eric : sept voix

-M. MALHERBE Eric ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents
Pour extrait conforme au registre

Fait à MARCHASTEL le 21 mars 2026,
Le Maire,

